



**HAL**  
open science

**Je décharge quelquefois sans bander parfaitement... :  
évoqueries masculines de la sexualité avec le médecin  
Samuel-Auguste Tissot**

Nahema Hanafi

► **To cite this version:**

Nahema Hanafi. Je décharge quelquefois sans bander parfaitement... : évoqueries masculines de la sexualité avec le médecin Samuel-Auguste Tissot. Dix-Huitième Siècle, 2015, 47, pp.103-118. halshs-03011438

**HAL Id: halshs-03011438**

**<https://shs.hal.science/halshs-03011438>**

Submitted on 19 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« JE DÉCHARGE QUELQUEFOIS SANS BANDER PARFAITEMENT... » :  
ÉVOCATIONS MASCULINES DE LA SEXUALITÉ AVEC LE MÉDECIN  
SAMUEL-AUGUSTE TISSOT

[Nahema Hanafi](#)

Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle | « [Dix-huitième siècle](#) »

2015/1 n° 47 | pages 103 à 118

ISSN 0070-6760

ISBN 9782707186317

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2015-1-page-103.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle.

© Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« JE DÉCHARGE QUELQUEFOIS  
SANS BANDER PARFAITEMENT... » :  
ÉVOCATIONS MASCULINES  
DE LA SEXUALITÉ AVEC LE MÉDECIN  
SAMUEL-AUGUSTE TISSOT

Depuis les rives du lac Léman, le médecin lausannois Samuel-Auguste Tissot publie en 1760 *L'Onanisme, dissertation sur les maladies produites par la masturbation*, ouvrage fondamental – réédité plus de soixante fois de 1760 à 1842 – dans le processus de médicalisation de la sexualité. L'année suivante, la publication de *l'Avis au peuple sur sa santé* conforte sa notoriété aux quatre coins de l'Europe. Nombreux sont les malades qui se déplacent jusqu'à Lausanne ou lui envoient une consultation épistolaire<sup>1</sup>. La pratique de la consultation à distance est alors courante ; elle oblige les souffrants à composer une biographie médicale qui, à défaut d'être exhaustive, comprend aussi bien les maux héréditaires, les dispositions singulières, le mode de vie que l'activité sexuelle<sup>2</sup>. Au sujet de cette dernière, c'est surtout la masturbation qui a intéressé les historiens ; ils ont souligné les rapports d'intertextualité entre le célèbre traité du médecin et les narrations des malades<sup>3</sup>. En effet,

---

1. Un fonds de 1 346 consultations épistolaires écrites entre 1765 et 1797, venant principalement de France (50 %) et Suisse (19 %), est conservé à Lausanne. Voir Séverine Pilloud, *Documenter l'histoire de la santé et de la médecine au siècle des Lumières. Les consultations épistolaires adressées au Dr Samuel-Auguste Tissot*, Lausanne, Éditions BHMS, 2013.

2. Au sujet des consultations évoquant la sexualité, voir Patrick Singy, *L'Usage du sexe. Lettres au Dr Tissot, auteur de « L'Onanisme » (1760). Essai historiographique et texte transcrit par P. Singy*, Lausanne, BHMS, 2014.

3. Séverine Pilloud, *Les Mots du corps. L'expérience de la maladie dans les consultations épistolaires adressées au Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*, Lausanne, Éditions BHMS, 2014, p. 274-278 ; Vincent Barras, « La réception des innovations sanitaires dans l'espace domestique au 18<sup>e</sup> siècle. L'exemple paradoxal

Tissot fait de l'expérience de ses patients des cas qu'il publie<sup>4</sup>, tandis que ses consultants construisent leur perception des maux et leur narration en fonction de ces modèles pathologiques.

Au-delà de ces influences réciproques, j'entends étudier les conditions d'apparition et les modalités d'énonciation de la sexualité dans le cadre thérapeutique spécifique des consultations épistolaires. Encore faut-il distinguer les narrations féminines, souvent elliptiques, et les compositions masculines, généralement plus loquaces. En effet, seules 4,5 % des femmes contre 32 % des hommes s'adressant à S.-A. Tissot osent mentionner leur sexualité – de manière concise, allusive ou détaillée<sup>5</sup>. Serait-ce un effet de la pudeur et de sa plus forte inculcation aux femmes ? Cet écart interroge l'incidence des valeurs et vertus masculines sur la mise en récit de la maladie. Ces consultations épistolaires, rédigées par des membres de la bourgeoisie et de la noblesse européennes, dessinent les contours d'une virilité marquée par les représentations socioculturelles des élites. Elles révèlent les pudeurs et impudeurs masculines relatives à leurs pratiques sexuelles (coït conjugal et fréquentation de prostituées ; gymnastique sexuelle ; pratiques condamnées ; maladies infamantes ; problèmes d'éjaculation ou d'érection...), comme les marges du dicible de la rencontre soignant/soigné au siècle des Lumières. Les patients de Tissot oscillent entre l'expression honteuse de leur sexualité et une spontanéité et une verdeur surprenantes au regard des silences féminins<sup>6</sup>. Il s'agit de comprendre les raisons qui font pencher les scripteurs vers l'une ou l'autre

---

de l'onanisme », dans Olivier Faure et Patrice Bourdelais (dir.), *Les Nouvelles Pratiques de santé (18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2005, p. 136 ; Michael Stolberg, « An Unmanly Vice : Self-Pollution, Anxiety, and the Body in the Eighteenth Century », *Social History of Medicine*, vol. 13, issue 1, 2000, p. 1-22.

4. Voir par exemple l'utilisation de la consultation de M. Olivier (BCU, fonds Tissot, IS/3784/III/144.02.04.10) dans *L'Onanisme* (Paris, Garnier Frères, p. 33).

5. Sur les 129 femmes et 193 hommes écrivant pour eux-mêmes à Tissot. Le fort taux masculin s'explique aussi par l'intérêt du médecin pour la masturbation : 17% des hommes l'évoquent. Dans d'autres fonds de consultations épistolaires, la sexualité, même masculine, est certainement moins présente.

6. Sur les narrations féminines, voir Nahema Hanafi, *Le Frisson et le baume. Souffrantes et soignantes au siècle des Lumières (France, Suisse)*, Thèse de doctorat d'histoire de l'Université Toulouse II-le Mirail et de l'Université de Lausanne, 2012, p. 431-458.

de ces postures, tout en dégageant les stratégies discursives et les méthodes de contournement qu'ils mobilisent.

### Entre verve et verdeur : mâles sexualités et libertinage

Dans leurs récits, la plupart des patients de Tissot considèrent leurs effervescences de jeunesse ou leurs aventures extraconjugales comme des passages obligés, des lieux communs des sexualités masculines, qu'ils n'associent pas au libertinage. Cependant, au moment de prendre la plume, nombre d'entre eux ont certainement interrogé les marges du dicible. Le médecin est un homme de son temps, fin connaisseur des usages et des mœurs de ses contemporains. Fervent calviniste, Tissot est aussi connu pour prêcher une morale austère, fustiger les mœurs dissolues et condamner clairement ceux et celles qui s'adonnent à des passions honteuses. Une frange de ses malades compte sur son indulgence, tandis qu'une autre évoque avec naturel et sérieux sa sexualité. Ils ne peuvent se conformer à aucun modèle et agissent en leur âme et conscience : le questionnaire de son *Avis au peuple* ne comporte pas de question relative à la pratique sexuelle, pourtant essentielle à la connaissance des forces du corps.

La sexualité fait rarement l'objet d'une narration chronologique approfondie. Certains évoquent leurs premiers ébats, mais le plus souvent au détour d'une phrase. Le capitaine Châteauneuf, souffrant d'une paralysie des membres inférieurs, précise : « Je suis très passionné pour les femmes ; j'en ai fait l'usage le plus immodéré quoique j'ai commencé à dix-neuf ans<sup>7</sup>. » M. Gringet est plus précoce : « Des jouissances immodérées à l'âge de quatorze ans avec une domestique de la maison augmentèrent ma maigreur et mon teint olivâtre<sup>8</sup>. » Si les consultations épistolaires ne permettent pas de faire une histoire détaillée de l'initiation sexuelle de ces messieurs, elles informent toutefois sur l'âge des premiers rapports, leurs partenaires potentielles et la grande tolérance qui entoure ces pratiques. Les femmes, soucieuses de préserver leur réputation et

7. BCU, fonds Tissot, IS/3784/II/144.02.04.32, M. Châteauneuf.

8. *Ibid.*, 144.03.04.21, M. Gringet.

contraintes par la valorisation de la virginité, ne se hasarderaient pas à faire ces confidences.

Au fil de leur récit, les patients évoquent sans gêne apparente leurs relations sexuelles en livrant les détails qui leur paraissent nécessaires à l'établissement du diagnostic par le médecin, car leur sexualité en dit long sur leur tempérament. C'est le plus souvent sous l'angle de l'excès qu'ils la décrivent, au risque d'être taxés de libertins parce qu'ils entretiennent des rapports sexuels en dehors du mariage, fréquentent des prostituées ou ont des pratiques « immodérées » ou « contre nature<sup>9</sup> ». En contrejour apparaît une norme implicite, celle de la modération, vertu primordiale pour qui souhaite préserver sa santé. Loin d'être une invention des Lumières, la modération constitue une règle d'or dès les textes antiques, d'Aristote et d'Horace notamment, et demeure une vertu essentielle de la masculinité à l'époque moderne<sup>10</sup>. Cet idéal viril distingue d'ailleurs les hommes, l'excès étant surtout féminin dans les discours médicaux, philosophiques et religieux des Lumières. Sombrier dans une sexualité débordante revient à s'éloigner de cette vertu, mais paradoxalement, c'est aussi signifier une virilité exacerbée, une surabondance de chaleur corporelle se traduisant par une vigueur démesurée, symbolisant une toute-puissance sexuelle plus valorisante que réprouvée. Excès féminins et masculins ne renvoient pas aux mêmes valeurs.

Toute la difficulté réside dans l'appréciation de la modération, les malades l'évaluant par eux-mêmes. Que penser, en effet, du chevalier Valpergue écrivant : « Je n'ai pas été beaucoup sage dans ma jeunesse, mais non plus beaucoup débauché<sup>11</sup> » ; il précise en outre n'avoir eu que « quelques » gonorrhées, toutes bien soignées. Pour bien faire, il faudrait trouver le juste équilibre permettant uniquement la décharge des semences en surabondance. Une activité sexuelle régulière est aussi « naturelle » que nécessaire<sup>12</sup>. Cer-

9. Pour un constat similaire, voir Patrick Singy, *L'Usage du sexe*, éd. cit., p. 31-32.

10. Todd Reeser, *Moderating Masculinity in Early modern Culture*, Chapel Hill, UNC Romance Monographs, 2006.

11. BCU, fonds Tissot, IS/3784/II/144.02.08.17, M. Valpergue.

12. Voir Georges Buffon, *Histoire naturelle*, 1749, section « De l'homme. De la puberté », p. 106-107.

tains valorisent leur abnégation face aux passions amoureuses ou leur capacité à maîtriser des dispositions impérieuses. Un jeune homme, souffrant de pollutions nocturnes causées par la masturbation, annonce : « Je ne joue point, ne danse point, et voit peu de femmes, car quoique fort porté pour elles par mon tempérament, je me suis fait une loi de les éviter<sup>13</sup>. » Les malades aiment se parer de cette virilité paradoxale, aux prises avec des pulsions qu'ils jugent naturelles, mais aussi contraires à leur santé. M. Barbazan refuse ainsi de suivre l'exemple de son père « à qui l'usage des femmes et d'autres excès avoient laissé quelques infirmités » et précise : « je n'ai jamais fait d'excès en aucun genre, je vois des femmes fort rarement, et je ne m'aperçois pas que cette fréquentation m'incommode<sup>14</sup> ».

Pendant, la tempérance est souvent difficile et M. Pictet, qui consulte pour un vers solitaire, espère que ses ardeurs n'aggravent pas ses maux : « Mon tempérament me portant aux femmes. Je puis avoir à me reprocher d'en avoir abusé, et même encor actuellement avec ma femme, que j'aime beaucoup, aimant à me flatter que cela ne m'est pas contraire<sup>15</sup>. » En avouant ses penchants, il ne risque pas, comme les femmes, d'être soupçonné de « fureur utérine » ou de nymphomanie. M. Larrey, qui écrit à la 3<sup>e</sup> personne, peine aussi à résister aux attraits de son épouse : « Il seroit peut-être à souhaiter pour lui qu'il eut exercé le devoir conjugal avec plus de modération, et sans l'accompagner d'accessoires, qu'il croit nécessaire d'articuler icy afin de répandre le plus de jour possible sur son état actuel. Henri IV disoit, *Chacun en agit avec sa femme à sa manière*, c'est ce que s'est dit aussi l'auteur de cet exposé et pendant quelques années consécutives, il choissoit le moment du lever de la table après le dîner<sup>16</sup>. » Cette pratique gênant sa digestion, il y met un terme.

Le plus souvent, les excès masculins sont toutefois liés à l'entretien de relations sexuelles en dehors du mariage. La plupart ne demandent pas le secret au médecin, preuve que ces à-côtés sont aussi banals qu'acceptés. Certains ont même des manières très

13. BCU, fonds Tissot, IS/3784/II/144.01.07.43, homme de 24 ans.

14. *Ibid.*, 149.01.04.22, M. Barbazan.

15. *Ibid.*, 149.01.05.25, M. Pictet.

16. *Ibid.*, 144.03.04.15, M. Larrey.

poétiques de narrer leurs prouesses, à l'instar de M. Gochuat : « Bachus n'étoit donc pas la divinité que j'adorois, mais en revenge, les encens que j'offrois à Vénus étoit souvent immodérés, pourtant sans jamais m'attirer une maladie vénérienne. Ma figure alors agréable me fraioit des chemins où je n'avois rien à risquer<sup>17</sup>. » M. Nomar avoue avec gêne avoir fait « l'abominable péché d'Onan » dans sa jeunesse, mais n'a aucune honte à évoquer ses relations extraconjugales ainsi que sa dernière maîtresse avec laquelle il « s'amuse » et a un enfant<sup>18</sup>. Son récit montre à quel point l'exposé de la sexualité est conditionné par la nature de ce qui est décrit. Il varie en fonction de la condamnation morale des pratiques sexuelles avec laquelle les hommes composent plus facilement, quand bien même ils dévient de l'idéal de mesure de l'honnête homme. Certains paraissent plus libres que d'autres, en particulier les membres des armées.

Les gens de guerre sont généralement ceux qui, dans le fonds Tissot, écrivent le plus crûment leurs frasques sexuelles, tout comme la variété de leurs relations. Le chevalier de Rotalier est de ceux-ci : « Je n'ai jamais eu affaire à des libertines décidées. Je suis entré au service à 16 ans, avec mon innocence baptismale, mais à 19 ans et à 21, j'ai eu deux maîtresses, avec lesquelles je me suis peu ménagé; depuis, j'ai connu peu de femmes. Il y a treize mois que j'en ai pris une, que j'ai vu rarement, quoique j'eusse près d'elle des désirs très fréquens<sup>19</sup>. » D'autres donnent des précisions sur la fréquence de leurs rapports, tel ce militaire qui indique, après avoir fait le détail de son tempérament et de son mode de vie : « Vis-à-vis des femmes, je me suis conduit comme une bête. Mes excès à ce sujet ont commencé à dix-sept ans et je n'ai depuis ce jour-là presque point manqué de jour sans satisfaire mes désirs au moins une fois par jour et quelque fois deux. J'ai eu des intervalles d'un mois où j'ai été sage, mais ces mois de sagesse ont été rares<sup>20</sup>. » Les gens de guerre relatent souvent une sexualité très active, avec des prostituées notamment. La progression de l'encaernement au 18<sup>e</sup> siècle a éloigné les épouses et renforcé par ailleurs

17. *Ibid.*, 144.03.06.24, M. Gochuat.

18. *Ibid.*, 144.02.03.13, M. Nomar.

19. *Ibid.*, 144.04.08.08, M. de Rotalier.

20. *Ibid.*, 144.01.03.10, M. Romatet.



le « caractère masculin de la communauté militaire<sup>21</sup> ». Le contexte homosocial de l'armée, espace d'apprentissage d'une masculinité spécifique, conduit certainement à une surenchère des actes prouvant la puissance virile. Rien d'étonnant donc, à lire sous la plume du chevalier de Champorcin, qu'il a connu des femmes « au-delà du besoin et même jusqu'à forcer la nature<sup>22</sup> ».

Ces hommes mettent en scène une sexualité prédatrice faite de diverses « conquêtes », accréditant la thèse d'un besoin physiologique qu'ils viennent à pervertir en le dépassant par leur intempérance. Néanmoins, ils ne font pas forcément de lien entre leurs mœurs et leurs troubles physiques, mais évoquent leur sexualité parce qu'elle fait sens dans leur biographie médicale : elle caractérise un tempérament chaud, sanguin et vigoureux, tout à fait caractéristique de l'âge viril<sup>23</sup>. D'autres, cependant, craignent que leur débauche ne soit la cause de leurs maux : M. de Rochebrune, un officier de 28 ans, la juge responsable de ses crises d'épilepsie<sup>24</sup>. Il avoue s'être adonné au « commerce des femmes » avec assiduité : « J'ai eu, les quatre dernières années de ma vie, les liaisons les plus particulières, avec cinq femmes à la fois ; et je n'ai presque pas passé de jour sans en voir au moins une, souvent deux et quelque fois trois ou quatre<sup>25</sup>. » Les crises se succèdent sans qu'il parvienne à réfréner ses « anciennes habitudes » qui l'empêchent de « renoncer entièrement aux femmes ». Lorsqu'il écrit au médecin, cela fait 18 mois qu'il n'en fréquente plus. Dans son diagnostic, Tissot ne le contredit en rien, attribuant son épilepsie à la fatigue des nerfs du ventre, elle-même causée par sa jaunisse, ses fièvres et ses excès vénériens.

Quels que soient les liens de causalité tissés entre leur sexualité et leurs maux, les patients du médecin lausannois, et surtout les gens de guerre, oscillent donc entre verve et verdure pour racon-

21. Hervé Drévilion, « Du guerrier au militaire », dans Georges Vigarello (dir.), *Histoire de la virilité. L'invention de la virilité de l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2011, p. 319.

22. BCU, fonds Tissot, IS/3784/II/144.02.06.13, M. de Champorcin.

23. Rafael Mandressi, « La chaleur des hommes. Virilité et pensée médicale en Europe », dans Georges Vigarello (dir.), *Histoire de la virilité...*, op. cit., p. 231-254.

24. BCU, fonds Tissot, IS/3784/II/144.04.06.14, M. de Rochebrune.

25. *Ibid.*, 146.01.03.05, M. de Rochebrune.

ter certains de leurs excès. Ces récits pourraient laisser penser que les hommes écrivent sans détour leur sexualité au médecin. Or, il existe bien des pudeurs masculines à mesure que l'on s'éloigne des pratiques hétérosexuelles pénétratives et d'une valorisation virile des sexualités débordantes.

## Pudeur, honneur et réputation masculines

La pudeur des élites masculines des Lumières se manifeste à travers leurs stratégies de contournement, et renvoie à la nécessité de conserver son honneur et l'estime de ses proches, face à des situations spécifiques : pratiques décriées, problèmes d'impuissance, maux vénériens ou virginité suspecte. Les consultations épistolaires sont alors potentiellement dangereuses : quelqu'un pourrait les intercepter ou le médecin évoquer leur contenu. Ainsi les malades doivent-ils faire une parfaite confiance à Tissot, en tant que médecin et honnête homme. Sans douter réellement de sa retenue, nombre d'entre eux lui demandent une totale discrétion, craignant que leurs propos ne s'ébruitent. M. Krizler écrit : « Je vous prie, Monsieur, de ne pas faire mention du cruel aveu [de masturbation] que je vous ai fait dans la lettre que vous aurés la bonté de m'écrire, de peur qu'elle ne tombe après ma mort en mains étrangères, et que tout mon caractère ne soit jugé du vulgaire par un égarement de jeunesse<sup>26</sup>. » M. Magot choisit d'indiquer ses anciennes pratiques masturbatoires, ses rêves érotiques et ses pollutions nocturnes sur un feuillet à part. Il prie d'ailleurs le médecin de donner son avis « séparé de la consultation<sup>27</sup> ».

Ces précautions ne touchent pas uniquement les aveux relatifs à des pratiques sexuelles décriées et révèlent les normes de la sexualité masculine. M. Puihabilié, avocat bordelais de 42 ans encore « garçon », ajoute quelques mots, au bas de sa consultation : « Je regarde comme superflu de vous demander le secret<sup>28</sup>. » Elles renvoient aussi aux virilités en berne<sup>29</sup>. Le marquis de Romira, consul-

26. *Ibid.*, 144.05.03.08, M. Krizler.

27. *Ibid.*, 144.04.08.20, M. Magot.

28. *Ibid.*, 149.01.05.18, M. Puihabilié.

29. Sur la stérilité et l'impuissance masculines dans le fonds Tissot, voir Daniel Teyssseire, *Obèse et impuissant : le dossier médical d'Élie de Beaumont : 1765-1776*,

tant pour son impuissance, compte également sur la « discrétion » du médecin, car il livre une description très précise :

1. Quand mes désirs sont excités et que je commence à bander ou même avant, je sens des épanchements sans plaisir qui ne sont pas de la liqueur séminale, mais plutôt de cette liqueur qui sert à humecter le passage avant qu'on décharge. Comme chez moi ces écoulements sont quelquefois très abondant et viennent toujours trop tôt, c'est je crois ce qui amolite et empêche l'érection parfaite.
2. Je décharge quelquefois sans bander parfaitement, surtout la nuit dans le sommeil, j'ai de ces sortes de pollutions.
3. Il m'arrive quelquefois de bander bien au moment de mon réveil surtout quand j'ai eu soif et que j'ai bu de l'eau froide avant de m'endormir. Il parait que chés moi, pour avoir l'érection parfaite, il faut qu'elle prévienne les désirs, ce qui est pourtant opposé à l'action ordinaire de la nature.
4. L'éjaculation n'est pas assés forte et la liqueur séminale [...] parait au reste trop épaisse.
5. Quand je suis sage pendant longtemps, pour me ménager, il semble que mes nerfs s'appesantissent davantage et j'ai de ces pollutions nocturnes sans érection, dont j'ai parlé<sup>30</sup>.

Pour préserver leur réputation, certains recourent à des pseudonymes, tel le marquis de Saint-Gilles composant une première lettre au nom de Gerbaut avant de dévoiler son identité dans un autre feuillet :

Mon nom véritable, Monsieur, est le marquis de St-Gilles, mais j'ay pensé qu'il étoit utile que vous gardassies les consultations et les noms pour vous rappeler les différents états de la maladie, les effets des remèdes que vous appliqués, et pour en tirer des lumières utiles à vos malades, et pour en composer ces instructions savantes dont vous avés généralisé les fruits par l'impression ; or, ces lettres restant à côté des noms pourroient, au cas de votre mort, livrer, au hasard de ce que deviendroient vos papiers, des secrets qu'on n'auroit voulu confier qu'à vous. Moi-même, je ne désirerés pas que, dans la suite, on trouvat dans mes consultations la déclaration d'avoir été libertin. On doit aux meurs ce respect de ne jamais se livrer à l'opinion publique avec des déffauts qui les blessent. Je vous propose donc d'effacer mon nom de la première consultation que je vous laissay vers la fin de juin 1770 et d'y écrire le nom de Gerbaut. Je ne connois personne qui le porte, et dans la suite, si j'ay l'honneur de vous écrire, je vous le rappelleray pour éviter votre embarras<sup>31</sup>.

Grenoble, Jérôme Millon, 1995 ; N. Hanafi, *Le Frisson et le baume...*, *op. cit.*, p. 463-469.

30. BCU, fonds Tissot, IS/3784/III/144.02.06.24, M. de Romira.

31. *Ibid.*, 144.04.06.26, M. de St-Gilles.

Peine perdue pour ce pauvre homme ! D'autres prétextent peut-être consulter pour autrui. Que penser de M. Ducassé, avocat du roi au Sénéchal de Toulouse, prétendant écrire pour un de ses amis et narrant dans le détail une pratique de l'onanisme de l'âge de « dix ou onze ans, jusques à celui d'environ quarentecinq avec des intervalles de trois semaines, de quinze et de huit jours<sup>32</sup> » ? Il demande au médecin de remettre sa consultation à un banquier chargé de la transmettre à son correspondant genevois, qui la lui fera finalement parvenir. Un système d'intermédiaires bien complexe pour un homme qui a les moyens de payer les frais de poste d'un courrier entre Genève et Toulouse...

Le changement d'idiome induit également une mise à distance. Rares au demeurant, certains font le choix de décrire leur sexualité en latin. Seuls les initiés, dont le médecin fait partie, ont alors accès au récit. C'est aussi procéder à la manière des hommes de l'art se refusant à livrer en langue vulgaire, et donc aux yeux de tous, leurs écrits sur la sexualité<sup>33</sup>. Charles-Marie de La Condamine, explorateur et savant français, choisit ainsi d'insérer un paragraphe en latin dans sa consultation épistolaire<sup>34</sup>. Il s'y interroge sur l'éventuel danger de relations sexuelles suivies, évoque son exercice de la continence et fait le détail de ses rapports conjugaux comme du plaisir qu'ils lui procurent.

Quelle que soit leur méthode, les hommes font la balance entre ce qu'il est vraiment nécessaire de dire pour être soigné et ce qui mérite d'être tu. La précision des positions sexuelles adoptées, susceptible de recouvrir des actes sexuels décriés et notamment la sodomie, est par exemple rarissime. Pourtant, on s'éloigne ici de la médecine pour rejoindre la morale. Rares sont ceux qui osent, à l'image de l'avocat M. Bregand, en dire un peu plus : « J'ai joui fréquemment du phisique de l'amour, même avant mon mariage, qui date depuis cinq ans ; dans les premières années, j'ai répété

32. *Ibid.*, 144.02.04.29, M. Ducassé.

33. Dominique Brancher, « Les "secrets" des femmes révélés. Enjeux de la traduction du savoir gynécologique en français (13<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècles) », *Variations*, 16, 2008, p. 22-35 ; « Splendeurs et misères des figures de style. Pudeurs du discours médical aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles », *Histoire, médecine et santé*, n° 1, printemps 2012, p. 19-34.

34. BCU, fonds Tissot, IS/3784/III/144. 01.03.02, M. de La Condamine.

plusieurs fois le coït dans des postures gênantes<sup>35</sup>. » Cet aveu est sans doute motivé par son désir de comprendre les causes de ses pollutions nocturnes. Au détour d'une phrase, le lieutenant Roussy précise quant à lui : « J'ay aussi exploité souvent des femmes debout<sup>36</sup>. » Ce n'est donc pas dans les consultations épistolaires qu'il faudrait chercher matière à cerner la gymnastique sexuelle du siècle des Lumières, ni à déceler des pratiques homosexuelles, sadiques, bestiales...

### Procédés pudiques et confessions honteuses

Les pudeurs masculines s'expriment aussi par un récit à demimot ou de judicieuses périphrases; bien loin de la description fine de leurs organes génitaux dans un ballet de « verges », « pénis », « testicules », « bourses » et plus timides « parties de la génération ». Honte et pudeur s'installent quand les hommes doivent décrire une vie sexuelle « dérégulée » par des vices odieux comme la masturbation, ou par des maux honteux telles les maladies vénériennes.

Conscients de l'immoralité de leurs pratiques, les hommes excellent alors dans le recours aux formules imagées. Ils délaissent la « masturbation » ou la « manualisation<sup>37</sup> » pour la « triste habitude », le « plaisir secret », le « fatal secret de tromper la nature », l'« infâme manège », la « malheureuse habitude », le « pernicieux exercice » ou encore, le penchant pour les « goûts clandestins et destructeurs du collège<sup>38</sup> ». Certains sont plus explicites, à l'instar de M. Nomar évoquant « l'abominable péché d'Onan<sup>39</sup> », mais un mot seulement sert parfois à qualifier cette pratique : « l'abyme », le « vice » ou l'« excès<sup>40</sup> ». D'autres font appel à la sagacité du médecin, comme M. Larrey, écrivant à la troisième personne : « Dès l'âge de 14 ans, il

35. *Ibid.*, 144.04.05.06, M. Brégrand.

36. *Ibid.*, 144.02.05.23, M. Roussy.

37. *Ibid.*

38. *Ibid.*, 144.02.05.09, M. Cranfurd; 144.03.04.34, M. Tatter; 144.05.07.43, anonyme; 144.02.04.11, M. Rossary; 149.01.06.07, M. Alvard; 144.03.04.21, M. Gringet.

39. *Ibid.*, 144.02.03.13, M. Nomar.

40. *Ibid.*, 144.05.07.23, M. de Lavau; 144.04.06.14, M. de Rochebrune; 144.02.05.09, M. Cranfurd.

eut de ces reproches à se faire, qu'on devine, mais qu'on n'exprime pas<sup>41</sup>. » Certains procèdent en évoquant le traité sur l'onanisme du praticien lausannois : « J'ajouterais qu'ayant été, dans ma jeunesse, du nombre de ceux pour et contre lesquels Monsieur Tissot a fait un ouvrage particulier<sup>42</sup> », écrit M. Magot.

Les hommes se limitent généralement à avouer s'être masturbé dans leur enfance, instaurant ainsi une mise à distance temporelle. Le récit de la genèse de leur vice est aussi un moyen de se disculper quelque peu, à l'instar de M. Puihabilié : « Les premières années de ma jeunesse ou de mon adolescence se sont passées comme celles de la plupart des jeunes gens, sur qui les parens les mieux intentionnés ne peuvent pas toujours veiller d'assez près : des condisciples un peu libertins, des précepteurs qui l'étoient encore davantage... cette première effervescence de la puberté... vous m'entendez, je pense, sans que je m'explique davantage<sup>43</sup>. » La mention du collège, souvent présenté comme le lieu des premières expériences sexuelles<sup>44</sup>, est l'occasion de s'insurger, comme le fait Tissot, contre ces initiations. « Quelle peste que de pareils maîtres dans la société<sup>45</sup> ! », s'exclame finalement l'avocat bordelais.

Seuls ceux qui tissent un lien fort entre les inconvénients pour lesquelles ils consultent et la masturbation évoquent dans le détail leurs pratiques solitaires. Ainsi le chevalier de Belfontaine, lecteur de *L'Onanisme*, donne-t-il la fréquence de ses plaisirs : « Peut-être sans l'avoir plus goûté qu'un autre, m'y suis-je trop adonné relativement à la disposition naturellement foible de mes fibres. Dans mes voyages, j'ai été fort sage [...] car je n'appelles point faire excet que de se livrer à ce plaisir une fois par mois. C'est ce qui m'est arrivé pendant ces dix ans et j'ai passé des années entières presque sans y penser. Il est vrai qu'instruit d'assez bonne heure, je me suis *branlé* avant l'âge de puberté, c'est-à-dire avant celui où l'on décharge, qu'à cet âge de puberté dans la crainte de m'exté-

41. *Ibid.*, 144.03.04.15, M. Larrey.

42. *Ibid.*, 144.04.08.20, M. Magot.

43. *Ibid.*, 149.01.05.18, M. Puihabilié.

44. Le couvent joue le même rôle chez les jeunes filles, voir Sylvie Steinberg, « Quand le silence se fait : bribes de paroles de femmes sur la sexualité au 17<sup>e</sup> siècle », *Clio : Érotiques*, n°31, 2010, p. 79-109.

45. BCU, fonds Tissot, IS/3784/II/149.01.05.18, M. Puihabilié.

nuer je me branlois jusqu'au moment du plaisir sans chercher à le consommer par l'éjaculation<sup>46</sup>. » Un autre patient, M. Ousrard, livre quelques précisions sur ses pratiques adolescentes : « Il me souvient qu'il fallait des mouvemens violens pour découvrir quelques gouttes d'une liqueur encor aussi claire que de l'eau<sup>47</sup>. » Ces deux témoignages constituent les plus complets du fonds Tissot ; le médecin disposait donc de peu d'informations pour établir son diagnostic. Il en est de même pour les maladies vénériennes.

Les maux vénériens constituent des pathologies honteuses parce qu'ils sont liés au vice, et plus particulièrement à la prostitution. Les consultations épistolaires masculines renvoient souvent à cette réputation sulfureuse. M. Olivier, prieur à Croissenville, avoue avoir fréquenté, une fois seulement, « une fille de mauvaise vie », mais se réjouit que ses « parties » soient restées « saines » ; la « fille n'était pas gattée<sup>48</sup> ». M. Desbordes attribue sa « chaude-pice » à une « fille de Paris<sup>49</sup> ». Les épouses, directement exposées à la contamination, apparaissent peu dans ces récits. Le baron de Vaux évoque la sienne en se réjouissant de sa bonne santé : « Si ma maladie provient effectivement d'un vice vénérien, qui infecte mon sang, je suis assez heureux pour ne l'avoir point communiqué à ma femme, qui jouit de la meilleure santé et de la plus grande fraîcheur<sup>50</sup>. » Quand ils ne consultent pas directement le médecin pour des maux vénériens, les hommes les mentionnent parce qu'ils souhaitent, là encore, livrer la biographie médicale la plus complète. D'autres passent outre leur répugnance pour préciser n'en avoir jamais souffert ; ils lèvent ainsi les doutes du médecin et devancent ses questions<sup>51</sup>.

Les moins chanceux évoquent la « vérole », une « gonorrhée », des « chaudes-pisses » ou « folpice », ou encore un « vice vénérien<sup>52</sup> ». D'autres utilisent un vocabulaire plus imagé, tel le comte de La Porte affecté d'une « galanterie<sup>53</sup> », ou plus allusif, comme le

46. *Ibid.*, 144.04.03.14, M. de Belfontaine, souligné dans le texte.

47. *Ibid.*, 144.01.07.26, M. Ousrard de Linière.

48. *Ibid.*, 144.02.04.10, M. Olivier.

49. *Ibid.*, 149.01.03.05, M. Desbordes.

50. *Ibid.*, 144.04.02.29, M. de Vaulx.

51. *Ibid.*, 144.02.07.17, M. Chavavel.

52. *Ibid.*, 144.04.02.29, M. de Vaulx ; 144.02.08.17, M. de Valpergue ; 144.04.08.05, M. Liabé ; 144.01.07.43, anonyme.

53. *Ibid.*, 146.01.03.08, M. de La Porte.

marquis de Hauterive relatant les « excès de la jeunesse militaire de son âge » auxquels il doit de « légères indispositions, mais jamais de maladies graves<sup>54</sup> ». Il est difficile, parmi ces qualificatifs flous, de distinguer les diverses maladies vénériennes. La symptomatologie est rarement détaillée : tout au plus un malade évoque-t-il des boutons sur la verge comme « signe commémoratif de vérole<sup>55</sup> », un autre de petites excoriations<sup>56</sup>, ou encore un « écoulement blanchâtre très faible<sup>57</sup> ». Quant elles ne servent pas à valoriser une sexualité active, les narrations masculines sur les maux vénériens sont donc faites de silences et de contournements gênés, à moins que l'urgence de la guérison ne presse les malades à les relater plus précisément. Ces discours pudiques témoignent d'une attention portée à la condamnation morale des pratiques sexuelles, également manifeste dans le recours à une rhétorique religieuse.

La plume à la main, prêts à consigner leurs symptômes et leurs maux, les hommes peuvent se laisser aller à l'introspection. L'intimité de la consultation épistolaire y invite, tout comme l'acte d'écriture, et le médecin devient vite un confident. Du thérapeute, ils attendent une certaine indulgence face à leurs aveux, car c'est bien en ces termes qu'ils envisagent le récit de leurs « déviances » sexuelles. M. Olivier s'exclame : « Dès l'âge de douze ans, j'ai contracté l'affreuse coutume de me polluer tous les jours [...], que cet aveu est humiliant<sup>58</sup> ! » Les malades se présentent sous les traits de pécheurs égarés, de pauvres âmes viciées pour lesquels le médecin, chantre de la modération et de la juste dépense des forces du corps, n'a finalement que peu d'estime. Ils se résolvent à avouer pour ne pas gêner l'établissement du diagnostic et se donner ainsi toutes les chances de guérir ; un scripteur conclut : « Voila, Monsieur, une confession bien honteuse que je vous adresse, mais on ne doit rien cacher de son mal à celui qui y peut porter remède<sup>59</sup>. » Le capitaine Liabé mentionne ses diverses chaudes-pisses et achève

54. *Ibid.*, 146.01.02.04, anonyme.

55. *Ibid.*, 144.04.02.29, M. de Vaulx.

56. *Ibid.*, 144.03.06.06, M. de Peyrelongue.

57. *Ibid.*, 149.01.03.05, M. Desbordes.

58. *Ibid.*, 144.02.04.10, M. Olivier.

59. *Ibid.*, 144.01.07.02, M. Belfontaine. Sur la « confession » des pratiques solitaires, voir Séverine Pilloud, *Les Maux du corps*, éd. cit. p. 243.



sa lettre par ces mots : « Voilà, Monsieur, ma confession exacte. Daignés m'en donner l'absolution en m'apprenant ce que je dois faire<sup>60</sup>. » Les malades opèrent un glissement du vocabulaire religieux dans le domaine médical résultant de la médicalisation progressive de la sexualité, et notamment de la masturbation.

La continuité – et les ruptures – entre discours théologiques et médicaux sur la sexualité, et le transfert des arguments moraux dans le champ médical ont été soulignés par d'autres<sup>61</sup>. Ces phénomènes modèlent profondément la figure du médecin qui devient un interlocuteur de choix prenant le relais des prêtres et des pasteurs. Tissot, en particulier, est une autorité scientifique et morale auprès de laquelle on cherche à soigner – et à excuser – des comportements sexuels nuisant au salut comme à la santé. Nourris par une contrition forte, nombre de malades suivent les attentes du praticien et narrent leurs efforts, à l'image de M. Rossary : « Le penchant funeste m'entraînoit malgré moy; [...] une longue habitude en avoit fait un besoin; l'âge ne fit que l'accroître, et les actes furent plus fréquens. [...] le repentir et les résolutions de changer succédoient toujours à ces séances, mais toujours en vain. [...] le mal étoit trop enraciné<sup>62</sup>. » Écrire ses vices, c'est commencer à expier, rechercher la clémence et la rédemption, tout comme la guérison. Certains y voient aussi un moyen d'attendrir Tissot et adoptent un profil bas : « Mon unique espoir est en vous, vous regardant comme étant presque le seul qui puisse m'indiquer les vrais moïens qui peuvent opérer ma guérison. [...] Je serais trop heureux, Monsieur, si vous daigniez jeter un regard favorable sur ce récit<sup>63</sup> », écrit M. Ousnard de Linière.

Le recours à la rhétorique religieuse dans le cadre thérapeutique suggère une légitimité grandissante des hommes de l'art dans la gestion des maux et des corps, comme leur capacité à exercer une surveillance sur les pratiques intimes des individus et à provo-

60. *Ibid.*, 144.04.08.05, M. Liabé.

61. Michael Stolberg, « An Unmanly Vice... », *op. cit.*; Patrick Singy, « Le pouvoir de la science dans *L'Onanisme* de Tissot », *Gesnerus*, 57, 2000, p. 54-75; Anne Carol, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 49, n°1, 2002, p. 156-172.

62. *Ibid.*, 144.02.04.11, M. Rossary.

63. BCU, fonds Tissot, IS/3784/II/144.01.07.26, M. Ousnard de Linière.

quer un discours salvateur – au sens d'expiatoire – sur le sexe. Les tableaux effrayants composés par Tissot dans *L'Onanisme* doivent susciter une prise de conscience de ses effets sur la santé publique. Dans un rapport dialogique avec ses patients, il élabore une norme sexuelle, génère des attentes de la part des individus qui s'identifient à ses tableaux symptomatologiques et propose une réponse médicale<sup>64</sup>. La sécularisation du contrôle de la masturbation n'entraîne pas pour autant un recul de sa dépréciation morale qui mène les patients à composer leurs consultations épistolaires entre procédés pudiques et confession médicale.

En somme, les narrations masculines se distinguent clairement de celles des patientes de Tissot. Plus libres dans leurs propos et dans leurs actes, assujettis à une morale moins stricte, guidés par une virilité valorisant l'excès vénérien, les hommes font de leur sexualité un des thèmes à évoquer lors de la relation thérapeutique, qu'ils voient ou non un lien entre elle et les maux pour lesquels ils consultent. Leurs récits sont l'occasion de construire une image d'eux-mêmes fortement structurée par les représentations socio-culturelles relatives à la masculinité et à l'idéal de l'honnête homme, mais susceptible de variation au sein même des élites en fonction des activités sociales et des dispositions au libertinage. La facilité apparente avec laquelle les hommes évoquent la sexualité ne doit pas masquer leur pudeur et leur honte à évoquer certaines pratiques. Raconter la maladie revient alors à se confronter à la condamnation morale d'usages du corps non conformes aux attentes médicales. Des narrations libertines aux confidences honteuses, apparaît toute l'ambivalence des récits de la sexualité masculine au siècle des Lumières.

Nahema HANAFI  
*Université d'Angers, CERHIO - UMR CNRS 6258*

---

64. Vincent Barras, « La réception des innovations sanitaires »..., *op. cit.*